

## Les accommodements culturels

Marc Haentjens

Numéro 138, hiver 2007–2008

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/40642ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Les Éditions l'Interligne

### ISSN

0227-227X (imprimé)

1923-2381 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Haentjens, M. (2007). Les accommodements culturels. *Liaison*, (138), 26–28.

# Les accommodements culturels

MARC HAENTJENS

PAGE DE DROITE :

*Terre d'accueil*, une création collective communautaire du Théâtre de la Vieille 17

De gauche à droite au premier rang : Francine Anne Mercier, Yanick Dutelly,

Jean-Pierre Nzeyimana, Marianne Bichara, Rose Téclair Albertine Ekosso, Huguette

Jean-François, Georges Séraphin, Élise Berthiaume.

Deuxième rang : Véronique René, Rose Guerline René, Katiana René.

Dernier rang : Louis Mbani Antagana, Michel Shamoko-Tugena et Évalt Lemours.

NOUS AVONS ÉTÉ INONDÉS CES DERNIERS MOIS, et jusqu'à l'épuisement, de commentaires sur les « accommodements raisonnables ». La Commission Bouchard-Taylor, qui a sillonné le Québec une grande partie de l'automne, a eu une couverture de presse presque aussi considérable (dans les médias francophones du moins) que la (trop) célèbre Commission Gomery qui nous avait abreuvé jusqu'à la lie du scandale des commandites.

Bien que ce débat, confiné au Québec, ne nous interpelle pas directement, il est néanmoins difficile de rester insensible aux questions soulevées et aux points de vue exprimés (d'un côté comme de l'autre). En fait, et même si la façon dont la question a été posée par le Québec ne nous atteint pas directement (j'avoue, personnellement, me sentir assez peu concerné par la présence du crucifix à l'Assemblée nationale ou par la déclaration incendiaire des habitants de Hérouxville), on ne peut nier que la réalité à laquelle cette Commission réagit — soit la diversité croissante de la population aux plans ethnique, culturel et religieux — a un écho dans notre environnement.

Au-delà de la question des accommodements, dont l'expression paraît d'ailleurs terriblement problématique, on doit reconnaître que le phénomène social et culturel sous-jacent — celui de la mutation indéniable de notre société, qu'elle soit francophone ou plus largement canadienne — nous touche et constitue certainement un enjeu majeur des temps modernes. Avant même que le Canada français en prenne conscience, la question interpelle d'ailleurs depuis longtemps le Canada anglais où elle a suscité de nombreuses réflexions sur le multiculturalisme et l'intégration des diverses communautés ethno-culturelles (y compris européennes) à la communauté originelle (anglo-saxonne). Des villes comme Toronto et Vancouver peuvent en témoigner, tant par leur structure démographique que par leur organisation urbaine.

Bien des pays sont, à l'image du Canada, confrontés à cette réalité. Même ceux qui n'ont pas comme nous, ou nos voisins du Sud, une vocation de terre d'immigration, n'y

échappent pas. Qu'il suffise d'évoquer les pays européens — et parmi eux, la France — où cette question forme depuis plusieurs années l'un des enjeux nationaux. Même si, là aussi, le débat se réduit souvent à des manifestations plus spectaculaires (comme le port du voile à l'école), il est évident qu'il soulève des questions extrêmement larges et délicates sur les thèmes de l'identité et de la culture nationales. Il y a suscité, d'ailleurs, au cours des dernières années, un grand nombre d'écrits et de réflexions de la part du milieu politique et intellectuel. Je me contenterai d'évoquer Dominique Wolton, dont le petit essai, *L'autre mondialisation*, a fort bien posé les défis de la « cohabitation culturelle » et, plus particulièrement, les écueils de la « communautarisation »<sup>1</sup>.

## Racines et modernité

Sans vouloir refaire le tour de ces questions qui demanderaient sûrement plus que ces deux pages, j'aimerais partager deux pistes de réflexion qui sont pertinentes, je crois, à notre réalité. La première se rapporte à la conception générale qu'on se fait de la culture et à l'idée (trop) souvent répandue que la culture serait quelque chose d'acquis et, d'une certaine façon, d'immuable. À entendre de nombreux intervenants venus témoigner devant la Commission Bouchard-Taylor, on pourrait en effet penser que la culture québécoise (voire canadienne-française) n'est pas sortie du terroir, mais se conjugue encore à travers un attirail de tourtières, de crucifix et de sets carrés. Difficile à croire pourtant ! À parcourir le « Québec réel », à sillonner ses centres d'achat et ses banlieues, à visiter ses églises (vides), à courir ses manifestations culturelles ou à observer ses médias, on serait bien en peine de retrouver cette image de la culture, davantage appropriée à la série *Le temps d'une paix* qu'à une appréciation documentée du Québec contemporain.

La même affirmation vaut sans doute pour le Canada français dans son ensemble, même si l'isolement et le fait minoritaire ont parfois retardé certaines évolutions similaires. Comme l'ont souvent martelé Herménégilde



Chiasson et Pierre Raphaël Pelletier<sup>2</sup>, pour ne citer qu'eux, notre culture doit s'inscrire dans la modernité et non s'abreuver à des manifestations folkloriques qui la réduiraient par le fait même à une culture du passé. Il est trop vrai qu'à l'ère de Youtube et du iPod, il serait tout de même drôle d'affirmer que nos principaux symboles culturels sont le sirop d'érable et la ceinture fléchée. Même si ces éléments font partie de notre « héritage culturel », au même titre que des sédiments forment une couche géologique, il faut admettre qu'ils n'ont plus (beaucoup) de place dans notre paysage actuel, sinon justement dans des centres du patrimoine ou des musées.

Cette observation, qui semble assez banale, vient pourtant éclairer plusieurs culs-de-sac dans lesquels la question culturelle a été souvent enfermée. Elle suggère notamment qu'il y a une distinction importante à faire entre culture et racines : que la culture n'est pas juste la marque d'un héritage ni même une forme d'appartenance à une communauté (communautarisme) mais qu'elle est aussi (et bien plus) une façon d'être, de voir ou de comprendre le monde, de se situer collectivement dans des enjeux contemporains. Cette conviction, qui établit d'ailleurs le rôle essentiel des artistes et des intellectuels dans l'actualisation de la culture, invite à minimiser les marques culturelles historiques (dans lesquelles la Commission Bouchard-Taylor s'est beaucoup enlisée) pour regarder davantage la culture comme un projet dynamique (une « œuvre en cours ») et principalement tourné vers l'avenir.

### Vers une culture plurielle

La deuxième observation que j'aimerais faire — et qui se superpose à la précédente — est relative au métissage et à la conception, de plus en plus improbable, que nous pourrions former encore longtemps une société homogène, au plan de nos origines ethniques, raciales ou culturelles. Comme le confirment, ou le préfigurent, les expériences de Vancouver ou de Toronto, il est manifeste que la notion de « population de souche » n'aura plus, dans quelques décen-

nies, encore beaucoup de signification. Il faut se faire, qu'on le veuille ou pas, à l'idée que les Gagnon ou les Tremblay (ou les Leblanc en Acadie!) ne seront bientôt plus qu'un épiphénomène dans l'inventaire extrêmement diversifié des patronymes (je me porte en exemple). Au rythme des naissances et des flux migratoires (dont nous avons en même temps de plus en plus besoin), il est certain que notre société sera, dans dix, vingt, trente ans, de plus en plus hétérogène (plurielle) et cela vaut sans doute, quoi qu'ils en pensent et fassent, pour beaucoup de pays du Nord.

Comme l'a bien montré Amin Maalouf dans un autre petit livre très abordable, *Les identités meurtrières*<sup>3</sup>, l'idée d'une identité collective unique et absolue n'est plus de notre temps. Tandis qu'un nombre croissant d'individus se trouvent affublés d'identités plurielles (combinant leurs origines, leurs migrations, leur adhésion à des communautés, etc.), la société elle-même perd la possibilité de se définir autour d'une identité — et ce faisant d'une culture — monolithique. Dès lors, il convient d'accepter que la notion de culture ne peut plus être posée dans les mêmes termes que précédemment. L'idée d'une culture « nationale » (québécoise, canadienne-française, etc.) demande tout à coup à être revisitée. Il faut accepter, je crois, que la culture devienne un projet plus large, qui non seulement s'ouvre aux représentants d'autres « communautés culturelles » migrantes mais les associe, à part entière, dans le cadre de ce qui devrait être un projet collectif.

Cette idée peut bien sûr heurter certains habitants « de souche ». Le débat sur les accommodements raisonnables l'a montré en soulevant au Québec une forte résistance à l'acceptation de manifestations culturelles différentes (comme le voile ou le kirpa) et, inversement, en réveillant l'intérêt pour des symboles culturels « nationaux », y compris certains (comme le crucifix) qui étaient pourtant tombés en désuétude. Dans un article paru dans *Le Devoir* sous le titre « Nous », l'ancien premier ministre du Québec, Bernard Landry, marquait lui aussi le pas, en remerciant les nouveaux arrivants d'« enrichir » le Québec par leurs

apports culturels, mais en les invitant d'abord à s'acclimater (et adhérer) aux symboles et aux valeurs qui fondent, historiquement, la culture québécoise. Cette conception, qui s'ancre dans une vision largement patrimoniale de la culture, ne semble toutefois plus longtemps possible. Amin Maalouf l'explique bien dans son livre : « Chacun d'entre nous, écrit-il, est dépositaire de deux héritages : l'un, « vertical », lui vient de ses ancêtres, des traditions de son peuple, de sa communauté religieuse ; l'autre, « horizontal », lui vient de son époque, de ses contemporains. C'est ce dernier qui est [...] le plus déterminant, et il le devient de plus en plus chaque jour<sup>4</sup> ».

Cette perspective transforme donc radicalement l'idée qu'on se fait de la culture, en réduisant l'importance de ses sédiments historiques pour valoriser au contraire ses manifestations actuelles et, par le fait même, ses manifestations les plus diverses (c'est-à-dire de toutes les composantes de la société). Fait à souligner, cette vision se distingue clairement de la conception traditionnelle du multiculturalisme — promue par le Canada anglais — qui voulait valoriser au contraire le patrimoine culturel des communautés issues de l'immigration. Dans la vision qui émerge, la culture n'est pas plus l'apanage d'une communauté historique (de souche) que de communautés migrantes, mais prend la forme d'un projet collectif où les héritages culturels ne sont certes pas exclus, mais où chacun, qu'il soit de souche ou non, a la possibilité d'apporter sa contribution en fonction de ses identités multiples.

### Au-delà des accommodements

Le débat sur les accommodements raisonnables nous amène ainsi, par un détour conceptuel, à un débat nettement plus intéressant sur la notion de culture et la façon d'envisager le renouvellement culturel de nos communautés. Il nous conduit notamment à rejeter une vision (trop) historico-centrique de la culture, qui forcerait à raisonner en termes « d'accommodements » (de quelque nature qu'ils soient), pour la penser plutôt comme un projet collectif — et avant tout actuel — qui s'alimenterait de toutes les voix présentes dans la communauté.

Je me doute que cette perspective pourra en faire réagir plusieurs. Mais je voudrais les convaincre que cette vision des choses n'est pas de la science-fiction. Un peu partout dans le monde, et dans la francophonie, les manifestations de la culture signalent qu'on s'achemine vers des formes de plus en plus composites. On le voit bien en France par la prolifération d'œuvres (littéraires, musicales, cinématographiques) de plus en plus diverses et de créateurs de plus en plus métissés. On peut faire le même constat au Québec (je pense, entre autres, à Wajdi Mouawad ou Danny Laferrière) et, par le fait même, chez nous. J'évoquerai seulement l'évolution de la production littéraire que je suis bien placé pour connaître. Les auteurs qui ne sont pas « de souche » sont désormais plus nombreux que les auteurs qu'on pourrait qualifier d'autochtones. Et leurs voix, ou leurs histoires, sont de plus en plus diverses. Ce qui ne signifie pas, bien sûr, que la littérature canadienne-française ne laisse pas place aussi à des voix natives ou indigènes. On en avait récemment la preuve avec une auteure authentique-

ment acadienne, Georgette Leblanc, dont le recueil *Alma* a connu de nombreuses marques de reconnaissance (dont le prestigieux prix Félix-Leclerc). Mais il faut reconnaître que ces voix ne sont plus forcément « au centre » de notre projet culturel.

En fait, et un peu de la même façon qu'on a vu le latin — et le grec — disparaître du curriculum scolaire, il va falloir accepter, je crois, que certains morceaux de notre patrimoine culturel s'effacent pour permettre à notre culture de s'élargir et de se projeter dans l'avenir. Dommage pour les nostalgiques, mais on est bien loin déjà de l'idée des accommodements... ■

Cette pièce a été jouée à La Nouvelle Scène à Ottawa en juin 2007. Elle sera présentée à Toronto et à Sudbury au printemps 2008 et reprise à La Nouvelle Scène en mai 2008.

*Marc Haentjens œuvre depuis longtemps comme chercheur, animateur et consultant en matière culturelle au sein de la francophonie canadienne. Il est aujourd'hui directeur du Regroupement des éditeurs canadiens-français (RÉCF).*

1- Dominique Wolton, *L'autre mondialisation*, Flammarion, 2003.

2- Herménégilde Chiasson et Pierre Raphaël Pelletier, *Pour une culture de l'injure*, Le Nordir, 1999.

3- Amin Maalouf, *Les identités meurtrières*, Grasset (Livre de poche), 1998.

4- Ibid (p. 119).

CONCOURS Lancé par l'Office national du film du Canada en collaboration avec la Société Radio-Canada.

# TREMPLIN

POUR LA RÉALISATION D'UN COURT MÉTRAGE DOCUMENTAIRE

## CINÉASTES EN HERBE... L'ONF VOUS CHERCHE!

**Courez la chance de réaliser un film  
avec une équipe professionnelle!**



**Votre idée de film doit nous  
parvenir au plus tard  
le 9 janvier, 2008**

Pour tous les détails, visitez le site:  
[www.onf.ca/tremplin](http://www.onf.ca/tremplin)





Ce concours est rendu possible grâce au Programme de partenariat interministériel pour les communautés de langue officielle (PCLCO) de Patrimoine canadien.